



Soi'Info

Bulletin municipal
de Saint-Sorlin de Morestel
Décembre 2023

Le maire, Nicole Genin, ses adjoints et conseillers municipaux
ont le plaisir de vous inviter à

la Cérémonie des Vœux du Maire

Dimanche 7 janvier 2023 à 10 h 45
dans la salle de motricité de l'école,

et seraient très honorés de votre présence
lors de cette rencontre conviviale.

Plusieurs délibérations ont été prises :

- Le CCAS faisait l'objet jusqu'à présent, d'un budget particulier. Dans l'objectif de simplifier les opérations comptables, il a été décidé de rattacher le budget spécifique du CCAS au budget principal de la Commune. Afin de respecter la confidentialité des dossiers traités, par exemple pour des demandes de secours d'urgence ou des mesures spécifiques nécessitant de prendre une délibération nominative, le conseil municipal se tiendra à huis clos (pas de public autorisé dans la salle). Sur le procès-verbal dudit Conseil municipal, le nom des personnes civiles concernées sera occulté.
- Décision modificative du budget : la nouvelle nomenclature comptable nous permet plus de souplesse quant au rééquilibrage des comptes entre eux. Au sein de la section de fonctionnement, il manquait 22 500 euros (charges relatives aux salaires des agents communaux et de sécurité sociale et prévoyance correspondantes). Ce manque a été compensé par des lignes budgétaires dont le solde de fin d'année le permettait : assurance obligatoire dommage-construction (payables à la fin des travaux en 2024), travaux de voirie et honoraires. À noter que notre solde de la section de fonctionnement reste positif à hauteur de 53 100 euros à la date du 11 décembre.
- Le plan d'actions globales de gestion de l'ENS s'élève pour 2024 à 6050 euros HT, subventionné à 93.46 % par le Département.

Ont été abordées quelques informations diverses, dont les plus importantes :

- Depuis septembre un gros travail est demandé aux communes par l'Etat, consistant à définir au sein de leur territoire des Zones d'Accélération d'Energies Renouvelables et ce, avant le 31 décembre. Ce dossier engageant pour les communes, demande à être étudié très scrupuleusement. La Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné a formé un groupe de travail pour les communes volontaires. Nous en faisons partie. Le Président de la CCBD a récemment informé le préfet que les dossiers de ces communes lui parviendront fin mars 2024. Une concertation des habitants est obligatoire ; elle sera très

certainement conduite par la CCBD avec des intervenants spécialisés et réunira les habitants de plusieurs communes du même bassin de vie.

- Un dossier est engagé avec la Région Rhône Alpes Auvergne relatif à la rénovation de nos abris bus avec l'étude d'un nouvel emplacement pour l'arrêt Chemin de la Croix.
- Concernant le problème de manque d'éclairage public sur toute une partie du hameau de la Frette, nous avons fait enfin connaissance avec l'interlocuteur officiellement dédié à la commune. Il prend le dossier en main afin de nous aider à aboutir rapidement. Nous sommes absolument désolés de cette situation et remercions les piétons de s'équiper de dispositifs lumineux lors de leurs déplacements. De même, nous recommandons aux automobilistes de redoubler de vigilance.
- Une réunion de travail constructive est prévue en janvier avec les habitants concernés par l'aménagement de circulation du Chemin du Gros Châtaignier.

Le Procès-verbal intégral de ce conseil sera publié sur le site internet de la commune après approbation lors du prochain conseil municipal.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 15 janvier 2024 à 20 h 30, salle de motricité de l'école de l'école Maryse Budin.

VIE DU VILLAGE

Bienvenue

aux **NOUVEAUX ARRIVANTS de 2023 !**

Plusieurs familles nouvellement installées sur la commune étaient présentes lors de la soirée du 17 novembre. Dans une ambiance conviviale, élus et responsables d'associations communales ont été très heureux de faire leur connaissance.

Après avoir fait connaissance avec ses parents, c'est avec beaucoup d'émotions que nous avons appris la venue au monde le lendemain du petit Maël. Toute la municipalité adresse à ses parents ses félicitations les plus sincères !

Crêpe party ! Pour tous les jeunes Saint-Sorlinois de la 6ème à la 3ème.



Offerte par le CCAS (centre communal d'actions sociales), cette rencontre amicale aura lieu vendredi 12 janvier prochain, de 18h30 à 21h dans la salle de motricité de l'école.

Nous souhaitons organiser avec vous et pour vous des activités sur la commune. Faire connaissance, être à votre écoute, exprimer, échanger, partager vos idées, vos envies, vos compétences, vos passions, etc.

Vous pouvez d'ores et déjà, déposer vos idées dans la boîte aux lettres de la mairie.

Les adultes désireux de se joindre à nous pour accompagner ces activités seront les bienvenus. Si vous êtes intéressés, nous vous remercions d'avoir la gentillesse de vous faire connaître en mairie dès que cela vous sera possible.

Les membres du CCAS de la commune ont eu le grand plaisir de distribuer à toutes et tous nos ainé(e)s, n'ayant pas l'opportunité de se déplacer au restaurant, **un joli panier garni.**

Dans ce dernier, a été glissée une jolie carte de Noël élaborée avec tout leur cœur par les enfants de l'école de Saint-Sorlin de Morestel.

Pour renforcer les liens intergénérationnels, les enfants seraient très heureux de recevoir une réponse de leurs ainés.

Merci à toutes et à tous, prenez bien soin de vous et passez de très belles fêtes de fin d'année.



Des sapins tout beaux à Noël, mais après ???



Ne jetez pas vos sapins de Noël n'importe où ! Cette année ce nouveau, la commune organisera une opération « broyage » de sapins de Noël.

Venez déposer le vôtre **avant le 31 janvier 2024** à l'emplacement dédié à cet effet sur le « Terrain Orcel », près du n°80 de la route de Dolomieu. Une équipe municipale se chargera du broyage des arbustes avec le broyeur réservé auprès du Syclum.



Le 26 novembre 2023 a eu lieu LA 1^{ère} dictée de Saint-So.

Une trentaine de personnes ont répondu « présent » à la première édition de la dictée de St-So. Des Saint-Sorlinois, bien sûr, mais aussi des personnes venues de Morestel, de Vasselín, de La Tour du Pin et même d'Annecy !

Petits et grands ont planché sur les difficultés de grammaire et de vocabulaire rencontrées dans la dictée, extraite de L'Arbre monde de Richard Powers. Et comme chacun a pu le constater, le texte ne manquait ni de piquants ni de points de réflexion et a été une formidable occasion d'échanges et de discussion !

Un grand merci à tous les participants d'avoir joué le jeu et d'avoir fait de cet événement littéraire un beau moment de partage, de bonne humeur et de convivialité ! Merci pour vos retours positifs et encourageants !

Un bravo tout particulier aux enfants présents qui ont tenu à s'essayer à la dictée des grands, qui ne se sont pas découragés et ont été d'une sagesse exemplaire !

Les résultats l'ont prouvé : **À Saint-So, on a le niveau !**

La commission culture



Un travail, des travaux ! L'aménagement de la future salle des fêtes et la réhabilitation de la mairie se poursuivent.

Ces travaux se déroulent selon le planning prévu et sans trop de mauvaises surprises, alourdissant un peu (mais pas trop) la facture, comme c'est souvent le cas lors de transformations de bâtiments anciens. Néanmoins, nous gardons le cap et la maîtrise.

À l'ancienne école, après la réalisation de la dalle, la mise hors d'air va se terminer cette semaine : toutes les nouvelles fenêtres sont en passe d'être posées. La nouvelle installation électrique est bien avancée et les gaines de ventilation posées. L'aménagement extérieur prend forme : les rampes et l'emplacement de parking PMR sont réalisés, l'accès au bâtiment aussi (vous les entrevoyez sur la photo).

Coté mairie, la dalle sèche et le jointement des pierres du caveau se termine. L'installation électrique est posée et les gaines de chauffage aussi. Sur le parvis, le drain a été mis en place et l'étanchéité du mur assurée. La place rebouchée n'attend plus que son revêtement.

Tous ces chantiers demandent un travail administratif considérable qui exige un suivi quotidien en mairie.

La semaine de Noël verra un arrêt des travaux, les entreprises étant en congés, comme nous !





*Atlas de la Biodiversité Communale
des Balcons du Dauphiné*
Volet ANIMATION 2023-2024.
Les oiseaux en hiver



Corine TRENTIN, membre de « Un brin de nature », nous accompagnera dans un atelier de découverte et d'action en faveur des oiseaux pendant l'hiver dans la matinée du samedi 3 février 2024 à partir de 9h dans la salle de motricité de l'école de Saint-Sorlin de Morestel.

Le nombre de participants étant limité, une inscription est nécessaire auprès de l'Office de Tourisme Intercommunal des Balcons du Dauphiné (04 74 80 19 59).

Cette animation se fera en 2 temps :

- « A chacun son bec » : un temps pour découvrir les oiseaux et associer leurs becs à leur régime alimentaire (30')
- Un atelier de création de mangeoire en vannerie sauvage (2h)

Pour les adultes et enfants à partir de 8 ans ou duo parent/enfant (à partir de 6 ans). 10 participants maxi. Durée estimée 2h30.

Pour plus de détails, se référer à la publication dans le site internet de la commune ou auprès de l'office de tourisme des Balcons du Dauphiné.



Volet INVENTAIRE 2023-2024
Chauves-souris



Association
Porte de l'Isère
Environnement

En 2022, la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné a été lauréate de l'appel à projets « ABC » ou « Atlas de la Biodiversité Communale » et a obtenu un soutien financier de l'Office Français de la Biodiversité sur 2 ans pour réaliser des inventaires faunistiques et floristiques sur 20 communes du territoire. Ce projet d'envergure vise à acquérir et partager



une meilleure connaissance de la biodiversité du territoire concerné afin de faire connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel. Il s'inscrit dans la continuité de l'engagement porté par l'intercommunalité en matière, notamment, de préservation de la biodiversité, de la ressource en eau et de la prise en considération des enjeux climatiques.

Dans le cadre de cet « ABC », les chauves-souris ont fait l'objet d'inventaires spécifiques afin de localiser les colonies et de connaître les espèces présentes sur le territoire.

Ces animaux discrets et difficiles à observer occupent fréquemment les caves, les combles, les greniers, les vieilles granges ou encore les cavités souterraines. Capables de se glisser dans de minuscules fissures, il n'est pas toujours évident de détecter leur présence. Néanmoins, plusieurs indices (cris, guano, traces d'urine, ...) peuvent constituer de bons indices.

Le travail d'inventaire mené par l'Association Porte de l'Isère Environnement (APIE), missionnée par les Balcons du Dauphiné depuis le printemps 2023, a déjà permis de détecter plusieurs colonies de reproduction de plusieurs espèces de chauves-souris : Petit rhinolophe, Grand rhinolophe (photo) ou encore d'Oreillard gris. Ces colonies sont notamment localisées dans des clochers d'églises et des granges de particuliers. En parallèle, des analyses acoustiques ont mis en évidence la présence d'un panel d'espèces intéressant, puisqu'une petite vingtaine d'espèces ont d'ores et déjà été identifiées sur le territoire.

Afin de poursuivre ce travail d'amélioration des connaissances sur la répartition de ces espèces timides et protégées, aujourd'hui largement menacées, l'APIE continue de rechercher les sites favorables pour leur hibernation et/ou leur reproduction sur le territoire de l'Isle-Crémieu, jusqu'en juin 2024.

D'ici là, si vous avez des chauves-souris dans votre habitation ou dans une cavité sur votre terrain, vous pouvez directement contribuer à cet inventaire en participant à l'enquête : Enquête participative chauves-souris.

Les dérangements réguliers, surtout en période hivernale, peuvent être fatals à ces petits mammifères volants. Alors aidez-nous à les protéger en nous signalant leur présence !

Si vous trouvez un individu blessé ou que vous rencontrez des problèmes de cohabitation avec ces espèces, vous pouvez également contacter l'APIE par mail (sos.faune-sauvage@apie-asso.net) ou par téléphone au 04 74 95 71 21 ou au 06 56 68 57 60

Merci pour votre participation !

Les médias en parlent, mais quelle est l'obligation au 1^{er} janvier 2024 ?

Déjà obligatoire pour les professionnels gros producteurs de déchets alimentaires, le tri à la source (c'est-à-dire à la maison) des biodéchets (restes de repas, déchets de cuisine ou de jardin) devient l'affaire de tous à compter du 1^{er} janvier 2024.

C'est la loi AGEC de 2020 qui a fixé ce calendrier. Depuis SYCLUM a étudié les solutions techniques à proposer aux habitants. Considérant la ruralité du territoire, la solution la plus adaptée et la moins onéreuse pour le contribuable reste le compostage.

Qu'il se fasse à la maison ou dans le quartier, tout est bon, pour détourner les déchets organiques de la poubelle.

Qu'est-ce que ça m'apporte de composter en tant qu'habitant ?

Cela permet à chacun d'être acteur de la gestion de ses déchets ! Les biodéchets et notamment les déchets alimentaires sont composés à 80% d'eau. Les mettre à la poubelle équivaut à jeter de l'eau et à payer pour les faire incinérer. On paie donc pour collecter et brûler de l'eau !!! C'est bah l'eau (ballot) !

Les biodéchets se décomposent très vite et sont responsables des mauvaises odeurs. Si on les sort de la poubelle (pour plutôt les composter), plus d'odeurs, plus de mouches, plus d'asticots, plus de nuisances. Il devient alors possible de garder son bac OM (Ordures Ménagères) plusieurs semaines avant de le sortir. Celles et ceux qui se plaignent de la réduction des fréquences n'auront alors plus d'arguments.

Le compost obtenu est un excellent amendement naturel qui fera prospérer votre potager ou vos massifs.



D'accord, mais comment je m'y prends ?

Si j'ai de la place dans mon jardin pour composter, rien de plus simple. Comme plus de 13 000 foyers qui l'ont déjà fait, je peux acquérir un composteur auprès de SYCLUM (voir les conditions sur www.syclum.fr).

Pour composter, il n'est pas obligatoire d'avoir un composteur. Les jardiniers malins connaissent d'autres techniques qui ne nécessitent pas de récipients : en tas, de surface ou en tranchée.

Si je ne peux composter sur mon terrain, il existe deux solutions :

- Le lombricompostage pour composter à l'intérieur de votre maison.
 - Le compostage collectif situé près de l'entrée de l'école et des potagers de Saturnin.
- Pour ces deux pratiques, le service Réduction des Déchets de SYCLUM vous accompagne (contact : reduction-dechets@syclum.fr).

En 2022, près de 2 000 tonnes de déchets ont été détournées grâce aux actions de compostage proposées par SYCLUM (base Ademe).

Astuce : pour éviter les odeurs et les asticots dans la poubelle : veiller à faire le vide d'air dans votre sac poubelle avant de le mettre dans votre bac. Sans air, pas d'odeur et pas d'asticots !

ADOPTÉZ LE COMPOST, VERS UN MONDE MEILLEUR !

Suite de l'article du SYCLUM en janvier 2024

Frelons asiatiques

À cette saison, les nids de frelon se révèlent suite à la chute des feuilles. Que faire ?

En hiver, les fondatrices de nid désertent les nids pour aller hiverner. Les frelons restant meurent de froid et un ancien nid n'est jamais réutilisé par les fondatrices au printemps. Il se détruira par lui-même. Ceci explique qu'il n'est plus nécessaire de faire des cascades pour détruire ces nids...

Cependant l'emplacement des anciens nids permet de maintenir la zone en surveillance (et dans certains cas, de faire du piégeage au printemps). Pour cette raison, il est important de continuer le signalement des nids sur la plateforme frelonsasiatiques.fr, même s'ils ne seront plus détruits.

Plusieurs personnes nous ont signalé le nid de frelons sur le terrain Orcel. Nous les remercions, l'organisme affilié l'a bien pris en compte.





Le Club Diamant vous informe que le dernier goûter festif de l'année 2023 a eu lieu le mercredi 20 décembre. Une **vente de brioches** aura lieu, dans la cour de l'école, lors de la prochaine matinée « tête de veau » de Saint-Sorlin en fête le 14 janvier 2024. Le club vous remercie de votre chaleureuse présence.

Nicole Gleize Présidente du club Diamant



Saint sorlin en Fête prépare sa matinée tête de veau

Les membres de l'association se sont réunis dernièrement pour préparer la prochaine manifestation. En préambule, Gilles Patricot a fait le bilan de la matinée huîtres. Ce fût une belle réussite et l'opération sera reconduite en 2024.

La fin de l'année approche et le mois de janvier aussi. C'est le moment pour nous de vous rappeler que **notre matinée tête de veau aura lieu le dimanche 14 janvier 2024**. De la langue de bœuf sera également disponible. Cochez la date sur votre agenda !

Petit changement cette année. En raison des importants travaux sur la place du village et à la mairie, la manifestation se déroulera dans la cour de l'école au même endroit que notre matinée huîtres. Un fléchage sera mis en place pour vous permettre de nous rejoindre. Pour cette raison, nous ne pouvons pas proposer de dégustation sur place. **La vente se fera uniquement à emporter.**

Une buvette sera installée et vous aurez la possibilité de déguster, avec modération, un bon vin chaud. L'équipe de Saint-Sorlin en Fête a tout prévu pour bien vous accueillir.

Vous pouvez déjà réserver aux numéros suivants :

Gilles **07 84 00 32 80**

Laurette **06 25 73 14 79**

Nous rappelons aux Saint-Sorlinoises et Saint-Sorlinois que l'association est ouverte à tous. Ceux qui souhaitent intégrer une équipe joyeuse et dynamique sont les bienvenus !

Gilles Patricot
Président de Saint-Sorlin en fête

TOUTES LES ASSOCIATIONS DE SAINT-SORLIN DE MORESTEL VOUS SOUHAITENT
DE TRÈS BELLES FÊTES DE FIN D'ANNÉE
ET VOUS PRÉSENTENT LEURS MEILLEURS VŒUX POUR L'ANNÉE 2024 !
À TRÈS BIENTÔT POUR DE NOUVELLES ANIMATIONS !



Fermeture de la mairie du 22 décembre au 29 décembre 2023 inclus
pour congés de fin d'année.

Place du 8 Mai 38510 St-Sorlin de M.

04 74 80 12 31

secretariatssm@gmail.com

www.saint-sorlin-de-morestel.fr

Accueil

Mardi : 8h30/11h30 et 15h/19h

Mercredi : 8h30/11h30

Vendredi : 8h30/12h